

Congress of Local and Regional Authorities of Europe

5th Session

Recommendation 51 (1998)¹ on social cohesion in towns

The Congress,
bearing in mind the proposal of the Chamber of Local
Authorities,

1. Welcoming and having debated the report on "Social Cohesion in Towns", presented by Mrs Jaggi and Mr Roppe on behalf of the CLRAE Working Group on Policies for the Town;
2. Considering the report as a significant item in a continuing examination by the CLRAE of local policies for the improvement of life in towns, structured around the European Urban Charter adopted by the CLRAE and distributed widely in Europe;
3. Recalling that both social questions and the urban environment were identified as future Council of Europe priorities, in the Final Declaration and Action Plan of the Second Summit (October 1997) and that accordingly the report is to be considered as one of the contributions of the CLRAE to the achievement of these priorities;
4. Supporting the work programme of the CLRAE on urban policies as defined by its Working Group, which in 1998/99 will include, amongst other items:-
 - A Conference on "The Statute and role of small and medium-sized towns" (September 1998, Federation of Russia);
 - A Conference on "European historic towns and their Associations", (October 1998, Malta);
 - A Conference on the European Urban Charter

1. Debated by the Chamber of Local Authorities on 26 May 1998 and adopted by the Standing Committee of the Congress on 28 May 1998 (see Document CPL (5) 3, draft Recommendation, presented by Mr L. Roppe, Rapporteur).

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

5^e Session

Recommandation 51 (1998)¹ sur la cohésion sociale dans les villes

Le Congrès,
saisi de la proposition de la Chambre des Pouvoirs
Locaux,

1. Se félicitant du rapport qu'elle a débattu sur «la cohésion sociale dans les villes», présenté par Mme Jaggi et M. Roppe, au nom du Groupe de travail du CPLRE sur les politiques de la ville;
2. Considérant que, dans le cadre de l'étude permanente des politiques locales menée par le CPLRE afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes, le rapport constitue un document d'importance, s'articulant autour de la Charte urbaine européenne adoptée par le CPLRE et diffusée largement en Europe;
3. Rappelant que la Déclaration Finale et le Plan d'Action du deuxième Sommet (octobre 1997) ont placé au rang des futures priorités du Conseil de l'Europe les questions sociales et l'environnement urbain et que, par conséquent, le rapport doit être considéré comme l'une des contributions du CPLRE à la réalisation de ces objectifs prioritaires;
4. Soutenant le programme d'activités du CPLRE relatif aux politiques urbaines, tel qu'il est défini par son Groupe de travail; ce programme inclut notamment pour 1998-1999:
 - une Conférence sur «le statut et le rôle des villes petites et moyennes» (septembre 1998, Fédération de Russie);
 - une Conférence sur «les villes historiques européennes et leurs associations» (octobre 1998, Malte);
 - une Conférence sur la Charte urbaine européenne (Catalogne, 1999);

1. Discussion et approbation par la Chambre des Pouvoirs Locaux le 26 mai 1998, et adoption par la Commission Permanente du Congrès le 28 mai 1998 (voir document CPL (5) 3, projet de Recommandation, présenté par M. L. Roppe, Rapporteur).

5. Wishing in particular to support the proposals of the Working Group, endorsed by the Bureau of the Chamber, for a future Council of Europe campaign on urban policies, to be known as “The Year 2001 - the Springtime of Towns” - details of which appear as an Appendix to this Recommendation;

6. Commending the discussions within the Committee of Ministers relating to the establishment in the Council of Europe of an Inter-Sectoral Commission on the Town - a proposal arising from earlier CLRAE Conferences on urban questions, held in Plovdiv in 1995 and Lausanne in 1996;

7. Considering that such a Commission could not only be a useful coordinating mechanism in the Council of Europe for the diversity of its work on urban questions but also as a means for conducting some of the relevant priorities of the texts of the Second Summit;

8. Supporting in this respect the organisation in 1998 of a Conference to which would be convened the partners in such a Commission, ie., Steering Committee on Local and Regional matters; the Parliamentary Assembly; the principal European NGOs working on the subject; and the CLRAE itself - in order to examine its role, objectives and financing;

ASKS THE COMMITTEE OF MINISTERS TO:

9. Establish in the Council of Europe an inter-Sectoral Commission on the Town, as already requested by the CLRAE in Recommendation 19 (1996) on “Aspects of urban policies in Europe”;

10. Examine, with a view to its approval, the CLRAE proposal for the organisation of a Council of Europe Campaign entitled “Year 2001 - A Springtime of Towns” along the lines identified in the Appendix to this Recommendation;

11. Ask the Steering Committee on Social Policies (CDPS) to identify a number of pilot projects on social cohesion in towns, along the lines of the criteria proposed by the CLRAE in the current report, with a view to the establishment of a network for an exchange of experience and definition of common ap-

5. Désirant notamment soutenir les propositions du Groupe de travail, approuvées par le Bureau de la Chambre, en vue de lancer une campagne du Conseil de l'Europe sur les politiques urbaines intitulée «L'an 2001 – le printemps des villes», dont le détail figure en annexe à la présente Recommandation;

6. Se félicitant des débats menés au sein du Comité des Ministres concernant la création, au Conseil de l'Europe, d'une Commission intersectorielle sur la ville, proposition issue des précédentes conférences du CPLRE sur les questions urbaines, organisées en 1995, à Plovdiv, et en 1996, à Lausanne;

7. Considérant qu'une telle Commission pourrait être un précieux instrument de coordination des travaux du Conseil de l'Europe sur les questions urbaines qui sont d'une grande diversité mais aussi un moyen de mettre en œuvre certaines des grandes priorités définies par le deuxième Sommet;

8. Soutenant, à cet égard, l'organisation, en 1998, d'une Conférence à laquelle seraient conviés les partenaires d'une telle Commission, c'est-à-dire le Comité Directeur des autorités Locales et Régionales, l'Assemblée parlementaire, les principales ONG européennes qui travaillent dans ce domaine et le CPLRE lui-même, afin d'examiner son rôle, ses objectifs et son financement;

DEMANDE AU COMITÉ DES MINISTRES:

9. D'instituer, au sein du Conseil de l'Europe, une Commission intersectorielle sur la ville, comme l'avait déjà demandé le CPLRE dans sa Recommandation 19 (1996) sur «les aspects des politiques urbaines en Europe»;

10. D'examiner, en vue de son approbation, la proposition du CPLRE visant à organiser une campagne du Conseil de l'Europe intitulée «L'an 2001 – le printemps des villes», conformément aux orientations fixées dans l'annexe à la présente Recommandation;

11. De charger le Comité directeur sur les Politiques Sociales (CDPS) de définir un certain nombre de projets pilotes sur la cohésion sociale dans les villes, conformément aux critères proposés par le CPLRE dans le présent rapport, en vue d'établir un réseau permettant l'échange d'expériences et la définition de stratégies communes, réseau dans lequel le CPLRE serait prêt à jouer un rôle actif;

12. D'associer pleinement le CPLRE aux travaux du

*Appendix***“THE YEAR 2001 - THE SPRINGTIME OF TOWNS”**

Purpose

A focus by the Council of Europe on the opportunities and challenges of life in European towns.

Background

Towns in Europe have always been the centre for cultural achievement; of diversity and creativity; for some of mankind's greatest innovations; as vectors for economic development; a demographic focus and axes for the movement of capital, goods and persons.

They are also the arena where some problems of society; social exclusion, a poor or monotonous built environment, inadequate housing, crime, drug abuse are most acutely felt or perceived.

At the end of the 20th century, there is nonetheless a renewal in the vigour and the attraction of towns. People are returning after years of rural exodus. More sensitive urban planning and architecture, a sense of social solidarity, wider possibilities for collective and individual development, a conviction about environmental quality and sustainable development, the application of information technology, a more responsive and transparent public administration, are factors in an urban transformation and renaissance.

The dawn of a new century is thus an appropriate moment to mark this Springtime of our towns.

Time

March 21 - June 30 in the year 2001

Organisation

An international Committee under the aegis of the Council of Europe and of its Congress of Local and Regional Authorities of Europe supported by national agencies in member countries.

If the Council of Europe were to create an Inter-Sectoral Committee on the Town, such a Committee would be the body responsible for the campaign.

The composition of the international and national bodies would reflect the different partners concerned by urban questions.

Method

*Annexe***«L'AN 2001 – LE PRINTEMPS DES VILLES»**

But

Accent mis par le Conseil de l'Europe sur les possibilités qu'offre la vie dans les villes européennes et les défis qu'elle pose.

Contexte

Les villes européennes ont toujours été le centre de réalisations culturelles, de la diversité et de la créativité, ainsi que de certaines des plus grandes innovations de l'humanité; elles sont également un vecteur de développement économique, un foyer d'expansion démographique et un axe de circulation des capitaux, des biens et des personnes.

Elles sont aussi le lieu où sont perçus et ressentis avec beaucoup d'acuité certains problèmes sociaux: l'exclusion sociale, la médiocrité ou la monotonie de l'environnement bâti, l'inadaptation des logements, la délinquance ou encore la toxicomanie.

A la fin du XX^e siècle, les villes témoignent, néanmoins, d'un regain de dynamisme et d'attrait. La population revient après des années d'abandon. La transformation et le renouveau de la ville ont pour origine une architecture et un urbanisme plus humains, un sens de la solidarité sociale plus développé, des possibilités accrues de développement collectif et individuel, la sensibilisation à la qualité de l'environnement et au développement durable, l'application des techniques de l'information, une administration plus transparente et plus à l'écoute des citoyens.

L'aube d'un nouveau siècle est, par conséquent, le moment voulu pour promouvoir ce printemps de nos villes.

Période

21 mars - 30 juin 2001

Organisation

Un comité international sous les auspices du Conseil de l'Europe et de son Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe, soutenu par des organismes nationaux dans les Etats membres.

Si le Conseil de l'Europe devait créer une commission intersectorielle sur la ville, cette commission serait l'organe responsable de la campagne.

La composition des organes nationaux et internationaux refléterait les différents partenaires concernés par les questions urbaines.

Méthodes

Détermination de politiques et projets novateurs dans les villes et instauration d'un réseau.

Preparation

An expert Group would be established to prepare the campaign.

1998

One meeting of the expert group (6 members), under the responsibility of the CLRAE's Working Group on Policies for the Town and paid on the budget of the CLRAE.

1999

Three meetings of the expert Group, in a widened composition paid on the budget of the Council of Europe.

Establishment of national agencies.

2000

Transformation of the expert Group into an international organising Committee, with membership to include significant European personalities associated with the subject.

Three meetings of the Committee, paid on the budget of the Council of Europe.

Meetings of National Agencies.

2001

The Campaign.

Préparation

Un groupe d'experts serait instauré pour préparer la campagne.

1998

Une réunion du groupe d'experts (six membres), placée sous la responsabilité du Groupe de travail du CPLRE sur les politiques de la ville et financée sur le budget du CPLRE.

1999

Trois réunions du groupe d'experts élargi, financées sur le budget du Conseil de l'Europe.

Création d'agences nationales.

2000

Transformation du groupe d'experts en un comité international d'organisation, composé notamment d'éminentes personnalités européennes s'intéressant à la question.

Trois réunions du comité, financées sur le budget du Conseil de l'Europe.

Réunions des agences nationales.

2001

La campagne.